

Janvier 2015



Le Petit Bavard

Saint-Sulpice-de-Pommeray

Réunion publique



Vous êtes invités à assister à la présentation du **projet d'aménagement de la mairie**, en présence des architectes et du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui aura lieu le :

Jeudi 15 janvier à 18h00, à la salle des fêtes.

Recensement de la population

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune **du 15 janvier au 14 février 2015**.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !



Le recensement, c'est utile à tous !

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, l'installation de commerces, la construction de logements ou le développement de moyens de transports. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. C'est l'agent recenseur qui vous informera des démarches à effectuer (notamment les codes d'accès si vous souhaitez répondre par internet).

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

4 AGENTS RECENSEURS se partagent la commune, par secteur. Chacun possède une carte de recenseur officielle tricolore avec photo et signature du Maire.

Direction Fossé

Mme Irka THEBAUT
Secteur Nord-Est et écarts

Direction Blois

M. Jean-Louis LEBERT
Secteur Nord-Ouest

Direction Herbault

Mme Sylvie PAYNEAU
Secteur Sud-Ouest

Direction La forêt

Mme Isabelle VARET
Secteur Sud-Est

**Nous comptons sur vous
pour leur réserver le meilleur accueil !**

ASSOCIATIONS



La troupe
« AVEC & SANS COMPLEXE »
présente
à la Salle des Fêtes de Saint Sulpice de Pommeray



Le Samedi 24 Janvier à 15h00 (ouverture des portes à 14h00)
Les Samedis 31 Janvier, et 7 Février à 20h30
(ouverture des portes à 19h30)
Les Dimanches 25 Janvier, et 1^{er} et 8 Février à 15h00
(ouverture des portes à 14h00)
SANS RÉSERVATION - Tarif : 7€/Adulte - 3€/Enfant

Comité des fêtes

Dîner dansant
« Saint Valentin »



Samedi 14 février
de 19h30 à 3h00 à la salle des fêtes
avec l'orchestre « LA BELLE VIE »

Traiteur : Pascal GUILLOIN

- ♥ Cocktail des amoureux et sa mise bouche
- ♥ Foie gras de canard et son chutney d'ananas
- ♥ Fondant de pintade aux morilles et ses légumes
- ♥ Salade et fromages
- ♥ Duo de douceurs et son café

50 € par personne - Parking surveillé
24 tables rondes de 8 personnes.

Contacts :
02 54 42 16 84 ou 02 54 43 43 30